

170-18
Voir pour les renvois indiqués par les chiffres, le modèle en blanc imprimé en tête.



Mairie de Soultz les Bains Arrondissement de Strasbourg Feuille 170

Le seizième jour du mois de Mai

an mil huit cent quarante-trois, à huit heures du matin

ACTE DE NAISSANCE de Klugestutz Chirise

né à Soultz les Bains le Cinq avril mil huit cent quarante-trois

à six heures du matin fille légitime de Klugestutz Jean

Gronz âgé de trente Cinq ans, profession

d. Boulangers domicilié à Soultz les Bains et de Deukhouser Marie

Asim âgée de trente trois ans,

domiciliée à Soultz les Bains, son épouse en légitime mariage

L'enfant qui nous a été présenté, a été reconnu être du sexe féminin

Premier TÉMOIN : Wam Jean âgé de

vingt trois ans, profession d. Boulangers domicilié

à Soultz les Bains département de Bas Rhin

Second TÉMOIN : Cherling Yvan âgé de

trente quatre ans, profession d. épiciers domicilié

à Soultz les Bains département de Bas Rhin

Sur la déclaration à nous faite par le père de l'enfant

et après lecture du présent acte ont signé

12

Constaté suivant la loi et dressé le présent acte par moi Messier Yvan

Maire, faisant les fonctions d'Officier de l'État civil, en présence et sur la déclaration des témoins ci-dessus dénommés.

Klugestutz

Josephine Marie
Chirise

11
Le Maire
J. Messier